



# FLASH INFO VARAVILLE

Été 2020 - Numéro 2



Mairie de Varaville – 2 avenue du Grand Hôtel – 14390 Varaville

Tél. 02 31 91 04 74 – Fax : 02 31 91 94 44 – Mail : [mairie.varaville@orange.fr](mailto:mairie.varaville@orange.fr) – [www.varaville.fr](http://www.varaville.fr)

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h – Mercredi de 14h à 17h

Point Info / Agence postale : en juillet-août, du lundi au samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermés mercredi et samedi après-midi)

## AGENDA

### INFO DERNIÈRE MINUTE :

En raison de la pandémie de Covid-19, les foires à tout prévues les 2 août et 13 septembre, ainsi que la sortie découverte « Coquillages et crustacés » du 4 août, sont annulées.

### PROCHAINES PERMANENCES DE LA MAIRIE :

- **Le Hôme** : les samedis 1<sup>er</sup> août et 5 septembre, de 10h à 12h
- **Le bourg** : les samedis 22 août et 19 septembre, de 10h à 12h
- **Et sur rendez-vous au 02 31 91 04 74**

### DU SAMEDI 17 AU DIMANCHE 25 OCTOBRE :

#### 38<sup>e</sup> exposition de peinture et sculpture

→ Tous les jours, de 15h à 19h – Salle polyvalente

Une trentaine d'artistes aux styles variés : aquarelles, huiles, pastels, sculptures. Invité d'honneur : Gérard Gourdin, alias D'Artagnan.

Renseignements : Tél. 02 31 24 73 83



## ACTIVITÉS ESTIVALES

### VARAFROGS : Tél. 07 84 03 90 60

Activités aquatiques et ludiques pour toute la famille : cours de natation, aquagym, kayak, paddleboard, longe-côte  
→ Ouvert en juillet-août du lundi au samedi de 9h à 19h

### PONEY-CLUB : Tél. 06 58 77 81 41

Balades et stages tous niveaux encadrés par des moniteurs diplômés  
→ Vacances scolaires : du lundi au samedi  
Le reste de l'année : les mercredis, samedis et dimanches matin

### GOLF 18 TROUS : Tél. 02 31 91 25 56

→ Ouvert toute l'année – Inauguré en 1907  
En juillet-août : stages adultes et enfants, du lundi au vendredi (débutant 2h/j, perfectionnement 3h/j)

### PRODUCTEURS LOCAUX : Tél. 06 86 47 00 99

Vente directe à la ferme du Hôme de produits locaux fermiers : légumes naturels, viande bovine, volailles, produits laitiers, crustacés, produits cidricoles...

→ Horaires d'été : les mardis et vendredis de 16h à 19h30 (15h30 à 16h pour les plus de 75 ans et personnes à mobilité réduite)

## INFOS PLAGE

**SURVEILLANCE DE LA PLAGE** : 3 zones de baignade sont surveillées tous les jours sur la commune, du samedi 4 juillet au dimanche 30 août, de 12h à 18h30, par des maîtres-nageurs-sauveteurs qualifiés.

**QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE** : les résultats de l'ARS sont affichés au poste de secours n°1.

**COQUES** : la pêche est interdite par arrêté préfectoral du 22 octobre 2019.

**STATIONNEMENT** : les rues en front de mer sans issue sont interdites, sauf riverains et personnes handicapées.

**CHEVAUX** : la descente des chevaux et le stationnement des vans s'effectueront sur le premier parking situé à droite à la sortie du Hôme, en direction de Merville-Franceville-Plage, dès qu'il sera opérationnel (arrêté municipal n°27 du 26 juin 2020).

**CHIENS** : du 16 juin au 30 septembre, l'accès à la plage est autorisé pour les chiens avant 9h et après 20h sur sable mouillé, tenus en laisse. Il en est de même sur la voie publique (règlement sanitaire départemental). Les déjections doivent aussitôt être ramassées (68€ d'amende).



## VIE DES ASSOCIATIONS

**AMICALE DES PROPRIÉTAIRES DU HÔME-PANORAMAS** : Contact : [amicaledespanoramas@gmail.com](mailto:amicaledespanoramas@gmail.com).

6<sup>e</sup> Estivale le samedi 1<sup>er</sup> août au parking des Panoramas (poste de secours n°3) sur le principe de l'auberge espagnole.

**BIEN-ÊTRE ET CULTURE** : Tél. 06 62 50 12 48. Atelier de peinture sur porcelaine pour adultes et enfants à la demande.

**CHANCORDANSE** : Contact : [geraldinetirot@aol.com](mailto:geraldinetirot@aol.com). Cours le mercredi de 19h45 à 20h45 et le jeudi de 11h à 12h.

**LA TRIBU DE SAPEUR** : Tél. 06 50 96 39 60. Ouvert au public de 14h à 17h.

**LE HÔME PÉTANQUE** : Tél. 07 88 54 42 58. Ouvert à tous. Concours en doublette tous les jeudis après-midi (règlement affiché).

**NORMANDIE RELAX** : Contact : [christian.perrotin@gmail.com](mailto:christian.perrotin@gmail.com). Cours le lundi 3 août, à 18h.

**YOGA** : Tél. 06 30 19 72 94. Cours individuels uniquement.

Pour recevoir notre newsletter, vous pouvez adresser votre mail à : [contact@ot-varaville.fr](mailto:contact@ot-varaville.fr)

# VISITES TOURISTIQUES

**CHAPELLE SAINT-JOSEPH** : ouverte tous les jours en juillet-août, de 9h à 18h.

## RANDONNÉES DANS LES MARAIS :

25 kilomètres de chemins de randonnée balisés dans les marais (renseignements au Point Info).

## STÈLE GUILLAUME DE NORMANDIE :

Située dans le chemin de l'Anguille, cette stèle commémore la victoire des Normands, menés par le duc Guillaume de Normandie, face à l'armée du roi de France Henri I<sup>er</sup>, à la bataille de Varaville de 1057.



# INFOS PRATIQUES

## OPÉRATION « TRANQUILLITÉ VACANCES » :

Pendant votre départ en congé, la police municipale se propose de surveiller gratuitement votre domicile. Formulaire disponible sur le site internet de la commune ou au bureau de la police municipale (tél. 06 32 15 04 92).



## RAMASSAGE DES DÉCHETS :

- Ordures ménagères le mardi au bourg, le lundi et le vendredi au Hôme
- Sacs jaunes le jeudi
- Déchets verts le mercredi
- Encombrants les jeudis 27 août et 5 novembre

**Rappel : il est interdit de déposer des encombrants et des déchets verts dans les aires de stockage des déchets**, sous peine d'une amende pouvant aller de 68 à 1 500€.

## → Horaires d'ouverture des déchèteries de Varaville :

- Au Hôme (avenue Général Leclerc) : le lundi de 9h à 12h, le jeudi de 14h à 18h et le samedi de 14h à 18h30
- Au bourg (rue de la Libération) : le lundi de 14h à 18h, le jeudi et le samedi de 9h à 12h

## → Horaires d'ouverture de la déchèterie de Périers-en-Auge :

- Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h / - Le samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

## NUISANCES SONORES :

Les travaux de bricolage et de jardinage bruyants sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Seules les tondeuses sont autorisées le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.



## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : Tél. 02 31 91 03 27

→ Nouveaux horaires : le lundi et le mercredi de 14h30 à 17h, le vendredi de 10h à 12h30

Permanence le premier samedi de chaque mois, de 10h à 12h

Derniers best-sellers achetés : Musso, Dicker, Bussi...

Nouvelle équipe : Raphaël Aldrovandi, Dominique Bégault, Yveline Debout, Jacqueline Foucault, Brigitte Ponthieu, Odile Quillet, Annie Widory

## FIBRE OPTIQUE :

Les opérateurs disponibles dans la commune sont Coriolis (tél. 09 70 71 55 55), Kiwi (tél. 09 80 50 12 12), K-Net (tél. 09 72 35 03 50) et Videofutur (tél. 01 86 56 56 56). Chaque habitant est libre de contacter directement l'opérateur de son choix pour connaître les différents tarifs et la marche à suivre.

## RECENSEMENT MILITAIRE :

À l'âge de 16 ans, tout jeune Français a l'obligation de se faire recenser à la mairie de la commune de son domicile. Cette démarche citoyenne permet de participer à la Journée Défense et Citoyenneté, d'être inscrit d'office sur les listes électorales dès 18 ans et d'obtenir une attestation de recensement, document obligatoire pour passer certains concours et examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire...).

## FRELON ASIATIQUE :

La convention signée par la commune avec la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) permet d'organiser et de coordonner la lutte contre le frelon asiatique, insecte qui envahit nos régions, prédateur des abeilles et dangereux pour l'homme. Elle permet de faire appel à un professionnel agréé, avec une intervention sécurisée et l'utilisation d'un insecticide autorisé.

Si vous découvrez un nid :

- Prenez contact avec la mairie.
- La mairie, avec la FREDON, vérifie qu'il s'agit bien de frelons asiatiques et envoie un prestataire agréé pour détruire le nid.

Gestion financière : la FREDON règle l'intervenant et se fait rembourser par le Conseil départemental du Calvados (30 %) et la commune (70 %).



Frelon asiatique



Frelon européen